



OLM PERMIS BATEAU

Ecole de navigation agréée

Permis bateau plaisance option « côtière »

Perfectionnement à la navigation en mer formée

Facteurs humains | Gestion du stress | Prise de décision

Adr : 10 Kerzest – 29370 CORAY

Tél : 06 83 23 79 25

Mail : olm.permisbateau@gmail.com

Site : www.olmpermisbateau.bzh

Agréments DML du Finistère :

SIRET : 792 563 025 00024

APE : 8553Z

NDA : 53290981929

TVA intracommunautaire : FR61792563025

029092|029115|029116|029132|029146

CONTRAT DE FORMATION

(Article L.6353-3 du code du travail)

Permis plaisance option « côtière »

Le présent contrat est à compléter, signer puis retourner à : olm.permisbateau@gmail.com

Nom d'usage			
Nom de jeune fille			
Prénom(s)			
Date de naissance		Lieu	
		Département	
Adresse postale			
Commune		Code postal	
Téléphone portable		Adresse mail	
Tarification du stage			

1. Objet de la formation

Le présent contrat a pour objet la préparation au **permis plaisance option « côtière »**.

La formation a pour objectif d'amener le candidat au niveau requis afin d'être présenté à l'épreuve théorique et d'acquérir les compétences pratiques nécessaires à une navigation autonome et responsable.

La validation de la formation pratique est réalisée par l'établissement conformément à la réglementation en vigueur.

2. Durée de la formation

La formation comprend :

- 9 heures de formation théorique en salle réparties sur 3 demi-journées (ou 7 heures en formule individuelle) ;
- 4 heures minimum de formation pratique, dont 2 heures de conduite individuelle obligatoires.

Les dates sont fixées d'un commun accord entre le candidat et **OLM PERMIS BATEAU**

3. Moyens pédagogiques

La formation est dispensée par : **Olivier CONSORTI**, moniteur agréé pour l'enseignement de la conduite des bateaux de plaisance à moteur.

Les formations sont réalisées :

- en salle équipée.
- à bord d'un bateau-école agréé.

Le candidat reçoit :

- le livret du candidat ;
- les supports pédagogiques ;
- un accès aux tests d'entraînement en ligne.

4. Démarches administratives

Le candidat mandate **OLM PERMIS BATEAU** pour effectuer les démarches administratives nécessaires auprès de l'administration. L'inscription est validée après réception d'un dossier administratif complet. Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille de la formation, dans la limite des places disponibles et sous réserve du respect des prérequis réglementaires.

Le candidat s'engage à fournir un dossier complet comprenant notamment :

- le présent contrat signé,
- une pièce d'identité,
- le certificat médical réglementaire (Cerfa en vigueur),
- le numéro du timbre fiscal demandé par l'administration,
- une photographie d'identité récente,
- l'autorisation parentale pour les candidats mineurs.

5. Prérequis demandés

Le candidat déclare remplir les conditions réglementaires permettant de suivre la formation et notamment :

- être médicalement apte à la conduite d'un bateau de plaisance ;
- disposer des documents administratifs nécessaires.

6. Contenu de la formation

La formation comprend notamment :

- la réglementation applicable,
- le balisage,
- les règles de navigation,
- la sécurité,
- les manœuvres,
- la conduite du bateau,
- les exercices pratiques,
- la préparation à l'examen théorique.

7. Tarifs et règlements

Le prix de la formation est celui indiqué au présent contrat.

Le règlement intervient **au plus tard au début de la formation théorique**.

Les timbres fiscaux et les droits d'inscription à l'examen théorique demeurent à la charge du candidat.

L'accès aux tests en ligne Prépacode est valable 3 mois à compter de son activation. Toute nouvelle ouverture d'accès sera facturée **40 €**.

8. Rétractation

Conformément aux dispositions du Code du travail, le candidat dispose d'un délai de rétractation de **10 jours** à compter de la signature du présent contrat.

Lorsque le contrat est conclu à distance ou hors établissement, ce délai est porté à **14 jours**, conformément au Code de la consommation.

9. Documents remis

Le candidat reconnaît avoir reçu avant la signature du présent contrat :

- le programme de formation,
- le règlement intérieur,
- les Conditions Générales de Vente.

Fait en deux exemplaires (un exemplaire étant conservé par chaque partie), à Coray le

Le responsable de l'établissement :

Olivier CONSORTI

Le candidat :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

